
Activité 10. Quels sont les problèmes ?

Objectif : aider les jeunes à définir les problèmes juridiques prioritaires dans leur communauté.

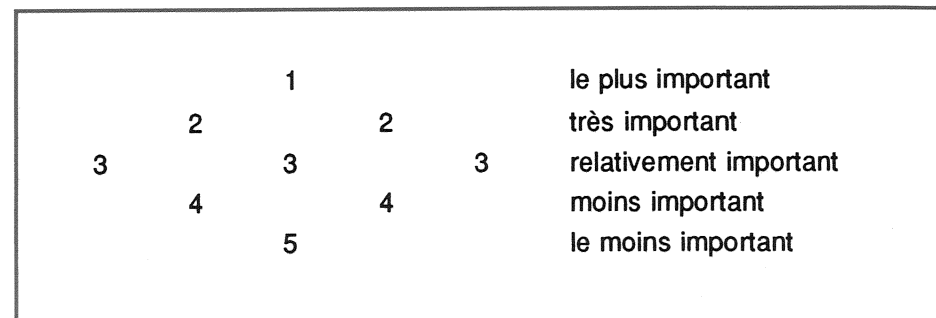
Fournitures : photocopies des fiches **Regroupement** (pages 19–27), colle et une grande feuille de papier par groupe.

Procédure

Etape 1. Demander aux jeunes de former des groupes de quatre personnes et distribuer les fournitures à chaque groupe.

Etape 2. Demander aux groupes d'examiner les fiches **Regroupement**, de choisir les neuf articles qui semblent les plus pertinents et importants pour les enfants de leur communauté, et de les découper.

Etape 3. Demander aux groupes de classer les neuf fiches selon la méthode du «diamant». En expliquant cette méthode de classement au groupe, dessiner ou afficher ce diagramme pour que les participants puissent s'y référer :



Ils doivent placer la fiche sur laquelle est inscrit le problème juridique le plus important au «sommet» du diamant sur la grande feuille de papier. En-dessous, placer les deux fiches décrivant les problèmes ayant un peu moins d'importance, et sur la ligne suivante, les fiches décrivant des questions n'ayant qu'une importance relative, puis, en-dessous, les problèmes encore moins importants pour finir avec les problèmes les moins importants.

Etape 4. Lorsque les participants sont d'accord sur le classement, ils peuvent coller les fiches sur le papier.

Etape 5. Demander à un membre de chaque groupe de décrire aux autres pourquoi ils ont choisi de classer les fiches dans cet ordre.

Le but de cette activité de classement est d'aider les participants à découvrir quelles sont leurs priorités. Pour favoriser ce processus, l'animateur du groupe devrait :

- accorder suffisamment de temps aux participants pour discuter;
- encourager la négociation sur le classement et une évaluation des divers arrangements de fiches, plutôt que de se précipiter sur une solution rapide;
- rappeler aux participants qu'il n'y a pas qu'une seule réponse correcte.

Variantes. On peut classer les droits plus simplement en demandant aux participants de les mettre en colonne, le problème le plus important étant placé en haut et le moins important tout en bas.

Plutôt que d'utiliser les fiches **Regroupement**, les participants peuvent lire le texte simplifié de la Convention, choisir neuf articles qui correspondent à leur situation, résumer chacun d'entre eux sur une fiche, puis procéder au classement selon la méthode décrite plus haut.

Suivi. Se rapporter à l'activité 11, **Que pouvons-nous faire ?**

Activité 11. Que pouvons-nous faire ?

Objectif : encourager les jeunes à découvrir divers moyens d'agir lorsqu'un problème juridique se pose.

Fournitures : tableau noir et craie, ou papier graphique et stylos.

Procédure

Etape 1. Demander au groupe de se souvenir du problème juridique auquel il avait accordé la priorité la plus élevée lors de l'activité 10, **Quels sont les problèmes ?**

Etape 2. Demander aux participants de penser aux actions qui pourraient être entreprises pour résoudre ce problème.

L'objectif de cette recherche est de trouver le plus grand nombre d'idées possible. Pour cela, il serait utile, tout d'abord de :

- encourager les jeunes à faire preuve de créativité; même les suggestions qui semblent éloignées du sujet sont acceptables;
- écrire sur une feuille toutes les suggestions, même si leur réalisation semble peu probable;
- décourager les commentaires, les critiques ou l'évaluation des diverses suggestions à cette étape;
- permettre au groupe d'approfondir les idées proposées.

Etape 3. Une fois que toutes les suggestions concernant les mesures possibles sont inscrites au tableau noir ou sur le papier, étudier et évaluer cette liste avec le groupe. Les suggestions peu réalistes seront alors éliminées.

Etape 4. Demander au groupe s'il prévoit des difficultés concernant la réalisation de chacune des suggestions sur la liste. Parler du genre de difficultés escomptées — le temps nécessaire, les fonds ou autres ressources à trouver, les dangers possibles, la résistance de la communauté, etc. Décider avec le groupe si ces difficultés rendront impossible la réalisation du projet, ou s'il sera possible de les surmonter.

Étape 5. Essayer de réduire la liste de projets d'action envisageables à un seul projet qui semble le plus facile à réaliser. Parfois, deux ou trois possibilités pourraient être envisagées. L'animateur du groupe peut décider s'il désire les évaluer en profondeur avec le groupe et choisir un plan d'action, ou permettre à des groupes plus petits de travailler sur des projets différents.

Variante. Les participants peuvent étudier les projets possibles en petits groupes.

Suivi. Lire l'étude de cas sur l'Inde, «Un restaurant dirigé par des enfants des rues» (à la suite de cette explication), pour donner un exemple de la manière dont un groupe de jeunes a défini des priorités et imaginé un plan d'action original.

Se référer à l'activité 12, **Projets d'action de par le monde**, afin de présenter aux participants les idées trouvées par les jeunes d'autres pays pour promouvoir la Convention relative aux droits de l'enfant. L'activité 13, **Chronologie du projet**, peut aider à la planification initiale d'un projet d'action. Avec des participants plus âgés, on peut utiliser l'activité 14, **Analyse du champ de forces**, ou l'activité 15, **L'arbre de la planification**. L'encadré «Directives pour l'exécution d'un projet d'action en faveur des droits de l'enfant» (page 73) peut être consulté pendant toute la durée du projet.

Comment les jeunes peuvent-ils promouvoir la Convention relative aux droits de l'enfant...

... au niveau local ?

- Découvrez quels sont les services destinés aux enfants dans votre quartier. Chaque enfant a-t-il accès à l'instruction ? aux soins médicaux ? aux centres de loisirs ?
- Offrez vos services pour participer à des activités d'appel de fonds organisées par un organisme local afin de procurer des services aux enfants.
- Participez à des actions locales, telles que les journées d'assainissement de l'environnement, les festivals culturels, la construction d'équipement pour terrains de jeux, etc.
- Ecrivez des lettres aux rédacteurs des journaux locaux pour exprimer vos idées sur les droits de l'enfant.
- Faites pression sur vos élus locaux afin qu'ils procurent de meilleurs services aux enfants et aux familles de votre quartier.

... au niveau national ?

- Renseignez-vous pour savoir si votre Gouvernement a signé/ratifié la Convention.
- Renseignez-vous pour savoir qui, dans le Gouvernement, est responsable de vérifier l'application de la Convention, et si des changements dans les secteurs juridiques, des services sociaux et/ou des services pédagogiques sont intervenus dans votre pays.
- S'il existe un bureau de l'UNICEF dans votre pays, prenez contact avec lui pour savoir comment vous pouvez participer à la promotion des droits de l'enfant.
- Ecrivez à vos élus locaux si vous avez l'impression que davantage de mesures pourraient être adoptées pour mettre en œuvre la Convention dans votre pays.
- Faites de la Convention une question politique importante. Avant les élections, demandez aux candidats à des postes politiques ce qu'ils ont l'intention de faire pour favoriser sa mise en œuvre. Faites en sorte que la Convention figure dans leurs programmes politiques.

... au niveau mondial ?

- Renseignez-vous sur les lieux où, dans votre région du monde et dans d'autres pays, les droits de l'enfant ne sont pas respectés.
- Enrôlez-vous dans une organisation internationale de défense des droits de l'homme; faites campagne pour cette organisation et participez aux appels de fonds.
- Utilisez votre force de consommateur pour exprimer vos opinions : évitez, par exemple, d'acheter des produits de compagnies qui font travailler des enfants, qui polluent l'environnement, qui pratiquent la discrimination envers les minorités, etc.
- Faites pression sur les représentants de votre pays auprès d'organisations internationales, telles que les Nations Unies, l'Union européenne, l'Organisation des Etats américains, etc., pour qu'ils attirent l'attention de la communauté internationale sur les violations des droits de l'enfant. Accordez-leur votre soutien pour leurs actions en faveur des droits des enfants.



Action entreprise en Inde

Un restaurant dirigé par des enfants des rues

Manoj s'est enfui de la maison quand il avait 5 ans. Maintenant il en a 9 ans et il gagne à peine de quoi survivre en transportant des marchandises dans les rues. Nizam, 16 ans, a passé les sept dernières années à décharger des camions. Gorakh, 14 ans, se souvient d'avoir été battu et obligé de partager ses maigres revenus avec des hommes plus âgés. Pour ces garçons et d'autres encore qui vivent dans les rues de Delhi, cette vie difficile a été transformée grâce à une organisation appelée les Papillons.

L'organisme propose des programmes éducatifs et des projets autonomes aux enfants des rues. Les organisateurs sont convaincus que, comme ces enfants sont déjà indépendants, ils doivent renforcer leurs connaissances afin d'être mieux capables de se prendre en charge, plutôt que de dépendre d'œuvres charitables.

Lors d'une réunion mensuelle des Papillons, le fait que les enfants des rues dépensent près de 75 % de leur revenu pour acheter de quoi se nourrir a été évoqué. Les enfants ont pensé que, s'ils pouvaient ouvrir un restaurant, ils pourraient à la fois subvenir à leurs besoins et être sûrs d'avoir toujours des repas nourrissants.

Grâce au soutien financier de l'organisme Caritas des Pays-Bas, les Papillons ont pu louer un local à la gare routière, d'où partent les autobus

qui font la liaison entre les divers Etats de l'Inde. Douze garçons âgés de 7 à 17 ans ont alors suivi une formation intensive de 10 jours pour apprendre à cuisiner, acquérir des notions de nutrition, d'hygiène, de service à la clientèle et de comptabilité.

Les garçons, enthousiasmés, ont ouvert leur restaurant en 1990. Au début, les clients étaient rares. Sachant parfaitement combien il leur fallait pour payer la nourriture et le loyer, les garçons ont décidé de ne toucher que la moitié de leur salaire jusqu'à ce qu'ils commencent à faire des bénéfices. Comme l'explique l'un d'entre eux, «Vous ne pouvez pas vous attendre à avoir un succès immédiat dans ce genre d'entreprise. Il faut supporter les pertes au début et faire tout son possible pour que ça marche».

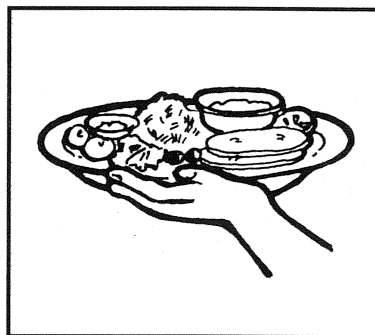
Maintenant, les affaires vont mieux; certains garçons ont commencé à apprendre la cuisine chinoise, pensant que la variété du menu contribuerait à améliorer leurs affaires. Non seulement ils ont un emploi fixe, mais également un endroit pour vivre, une chambre à l'arrière du restaurant. De plus, ils suivent deux heures de cours par jour, organisés par les Papillons.

Les garçons ont également décidé de nourrir gratuitement plusieurs enfants des rues chaque jour. Ils rêvent d'avoir assez d'argent pour s'acheter une camionnette, afin de transporter leurs plats cuisinés dans les quartiers

de la ville où les enfants des rues sont nombreux. Ils prévoient de financer ce projet en vendant des casse-croûtes le soir dans les espaces publics.

Ce restaurant n'a pas seulement donné aux enfants des connaissances qui leur seront utiles toute leur vie; pour la première fois ils ont le sentiment de diriger leur vie, de réussir quelque chose et ils en sont fiers.

(Cette anecdote est tirée d'un article paru dans *The Times of India*, 17 septembre 1990.)



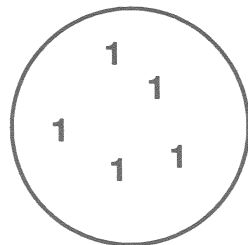
Activité 12. Projets d'action de par le monde

Objectif : familiariser les jeunes avec des exemples de projets entrepris dans le monde entier pour promouvoir les droits de l'enfant; les encourager à réfléchir sur les diverses étapes à suivre pour mettre en œuvre un projet d'action.

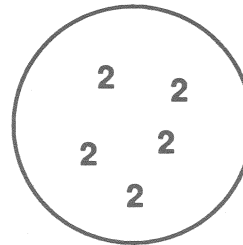
Fournitures : pour un groupe de 30 personnes, cinq copies de chacune des six études de cas sur des projets d'action, pages 15, 34, 49, 62, 68 et 77.

Procédure

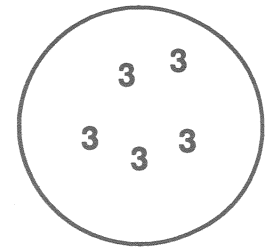
Etape 1. Demander aux participants de former six groupes. Donner à chaque membre du premier groupe une copie de l'étude de cas «Action entreprise en Bosnie-Herzégovine», à chaque membre du deuxième groupe une copie de l'étude de cas «Action entreprise au Brésil», etc., jusqu'à ce que toutes les études de cas soient distribuées. (Tous les membres d'un même groupe doivent avoir la même étude de cas.)



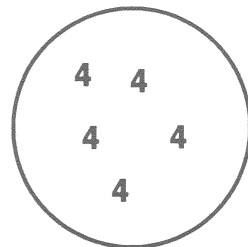
**Bosnie-
Herzégovine**



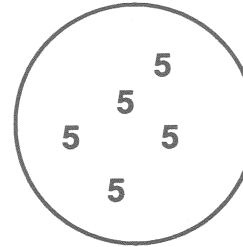
Brésil



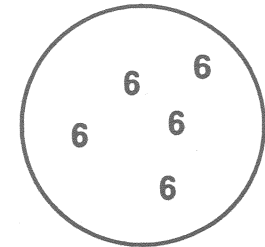
Inde



Ouganda



Royaume-Uni



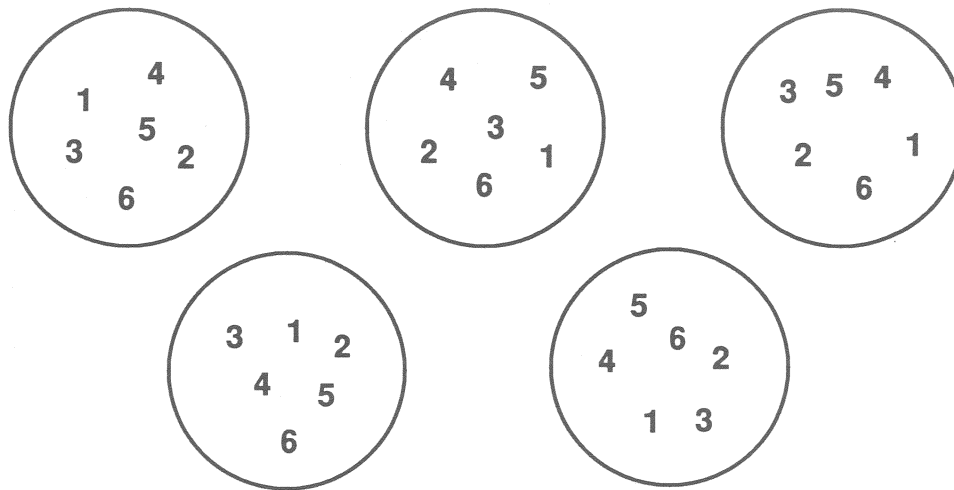
Etats-Unis

Etape 2. Demander aux groupes de lire leurs études de cas et d'en discuter ensemble. Les participants devraient se concentrer surtout sur les questions suivantes.

- A quel(s) article(s) de la Convention relative aux droits de l'enfant se réfèrent les jeunes cités dans cette étude de cas ?

- Quelles sont les étapes qu'ils ont suivies pour mener à bien ce projet d'action ?
- Quels sont, d'après vous, les avantages du projet pour ceux qui y ont participé ?

Etape 3. Demander aux participants de former de nouveaux groupes. Une personne de chacun des groupes ayant étudié les études de cas doit se trouver dans chaque nouveau groupe. (Pour un groupe de 30 personnes, cela signifie qu'il y aura cinq groupes de six personnes.)



Chaque personne donnera un bref résumé de l'étude de cas qu'elle a lue et répondra aux trois questions citées ci-dessus.

Etape 4. Finalement, le nouveau groupe doit discuter des deux questions suivantes.

- Quelles sont les caractéristiques d'un bon projet d'action ?
- Quelles sont les étapes que la plupart des jeunes de ces pays ont suivies pour mener à bien leur projet ?

Discuter des réponses lors d'une réunion générale de tous les participants.

Variante. La taille des petits groupes et le nombre d'études de cas utilisées peuvent varier selon le nombre de participants. En limitant le nombre d'études de cas, s'assurer de faire figurer des études réalisées dans des pays industrialisés et dans des pays en développement.

Suivi. Utiliser l'activité 13, **Chronologie du projet**, l'activité 14, **Analyse du champ de forces**, ou l'activité 15, **L'arbre de la planification**, lors de la conception d'un projet d'action pour votre groupe.

Activité 13. Chronologie du projet

Objectif : encourager les participants à réfléchir aux diverses étapes nécessaires pour mener à bien un projet d'action.

Fournitures : une grande feuille de papier, des feutres, des fiches vierges et de la colle pour chaque groupe.

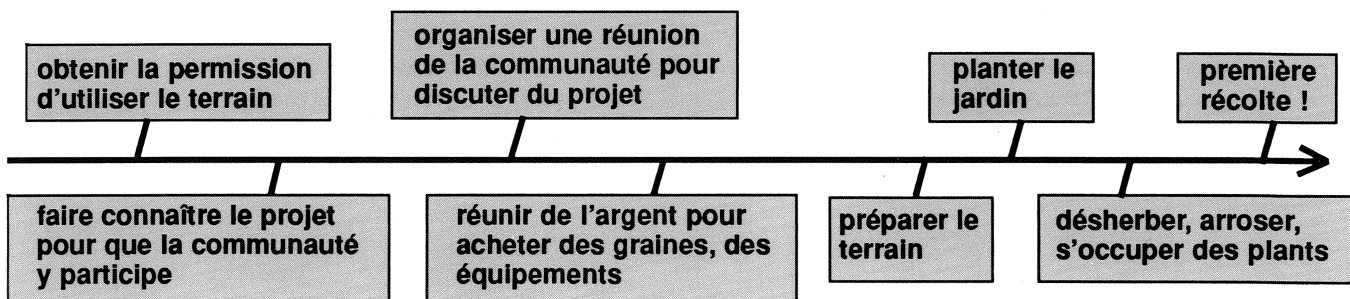
Procédure

Etape 1. Demander aux participants de former des groupes de quatre à six personnes et de choisir l'un des projets d'action élaborés lors de l'activité 11, **Que pouvons-nous faire ?**

Etape 2. Demander aux groupes ainsi constitués de réfléchir ensemble aux étapes successives pour mener à bien ce projet, et d'inscrire chacune des étapes sur une fiche séparée. Pour cela, il pourrait se révéler utile de tenir compte des points suivants.

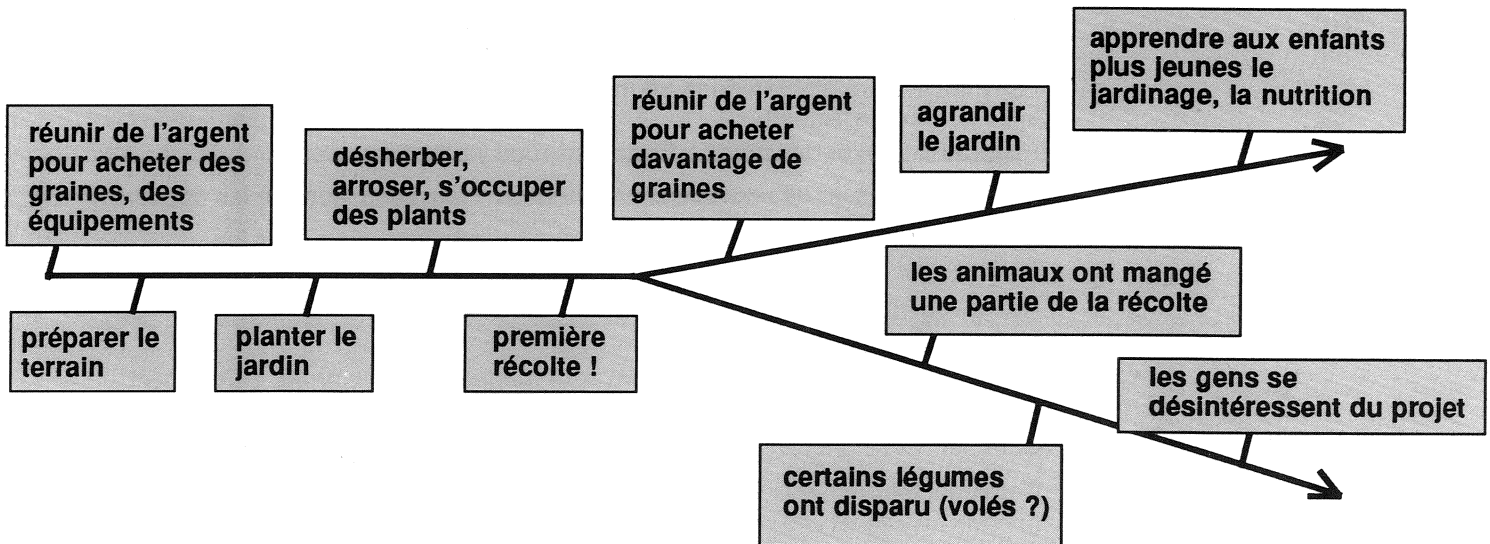
- Est-il nécessaire d'obtenir une permission ? Comment prendrez-vous contact avec le(s) responsable(s) ?
- Faudra-t-il trouver des fonds ? Comment vous y prendrez-vous ?
- Aurez-vous besoin de nouvelles compétences ? Qui vous aidera à les acquérir ?
- Qui devra être informé du projet ? Comment communiquerez-vous les informations nécessaires ?
- Aurez-vous besoin d'équipements ou de fournitures spéciales ? Comment vous les procurerez-vous ?
- Aurez-vous besoin d'un local spécial pour mener à bien ce projet ? Comment ferez-vous pour l'obtenir ?
- Comment consignerez-vous les divers événements ?
- Comment saurez-vous si le projet a été couronné de succès ?

Etape 3. Demander au groupe de dessiner une flèche en travers d'une feuille de papier. Il faudra disposer les fiches le long de cette flèche, la première étape étant à gauche et la dernière à droite. Encourager les jeunes à discuter ensemble du meilleur ordre possible à adopter pour les étapes. Ci-dessous vous trouverez un exemple de chronologie établi par un groupe dont le projet était de créer un jardin communautaire pour que les familles puissent faire pousser des légumes frais pour leur propre consommation :

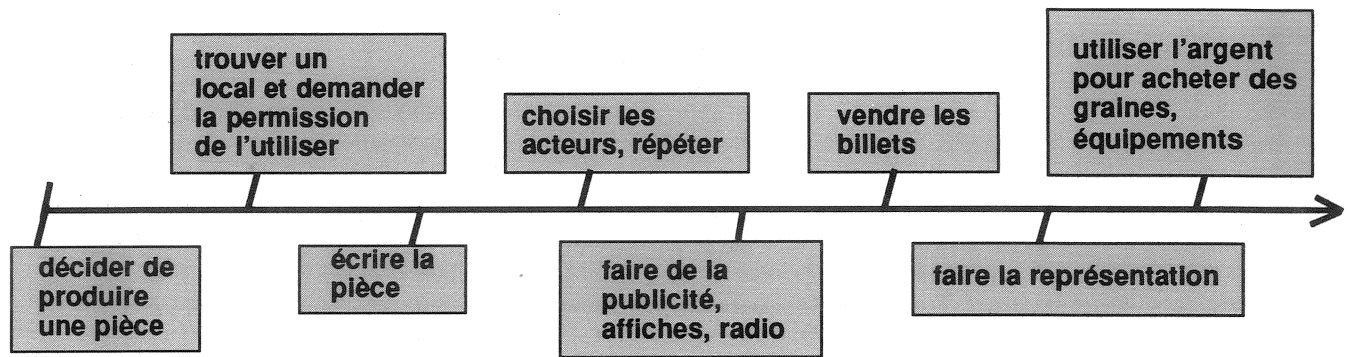


Etape 4. Une fois que les groupes ont établi leur chronologie, ils peuvent se déplacer dans la salle pour regarder et discuter de leur travail respectif. De nouvelles fiches peuvent être ajoutées, certaines d'entre elles supprimées ou leur ordre inversé. Lorsque tous les groupes sont satisfaits de leur chronologie, ils peuvent alors coller les fiches définitivement le long de la flèche.

Variante. L'ordre chronologique peut être étendu en le divisant en deux branches, l'une représentant le résultat idéal, l'autre un résultat moins parfait. Par exemple, la séquence ci-dessous représente un projet de jardin communautaire qui a bien fonctionné et un projet qui s'est heurté à de graves problèmes. Le groupe peut utiliser les deux scénarios pour analyser la raison pour laquelle certains problèmes peuvent surgir, et prendre des mesures pour les éviter.



Cette chronologie peut également être utilisée pour explorer en profondeur l'un des aspects du projet. Dans l'exemple cité ci-dessus, le groupe devait trouver de l'argent pour acheter des graines et des équipements. Si les participants décident de présenter une pièce de théâtre pour réunir l'argent nécessaire, ils peuvent créer un ordre chronologique montrant les diverses étapes à suivre pour monter un spectacle couronné de succès. Cette chronologie peut se présenter comme suit :



Suivi. Lire l'étude de cas sur la Bosnie-Herzégovine, «Emissions pour la paix» (qui suit cette explication); essayer de créer une chronologie montrant certains impacts à long terme de ce projet d'action.

Les participants plus âgés peuvent choisir l'activité 14, **Analyse du champ de forces**, ou l'activité 15, **L'arbre de la planification**, pour réaliser une étude plus approfondie de leur projet d'action.



Action entreprise en Bosnie-Herzégovine

Emissions pour la paix

Dans la ville de Sarajevo, déchirée par la guerre, certains enfants n'ont plus d'école. Pour d'autres, les possibilités de se détendre et de se reposer sont très limitées par les dangers que représentent les bombardements imprévisibles. Trop d'enfants luttent contre des sentiments douloureux parce qu'un membre de leur famille ou un ami est mort ou a été blessé — contre la colère, le chagrin et la peur.

Mais depuis l'été 1993, une émission de radio intitulée «Des murs de toutes les couleurs», imaginée par un groupe de jeunes gens et réalisée avec le concours de l'UNICEF, a permis d'offrir aux enfants dont la vie a été brisée par la guerre, une instruction, des divertissements et un soutien psychologique.

Pour réaliser «Des murs de toutes les couleurs», 18 jeunes journalistes âgés de 10 à 13 ans se réunissent régulièrement avec des rédacteurs de Radio ZID. Dès qu'ils le peuvent, ces adolescents font des sondages auprès des autres enfants de la ville. Leurs besoins et leurs intérêts déterminent chaque séquence du programme. Des «centres de presse» ont été créés dans 15 quartiers de la ville. Les enfants apportent les nouvelles intéressantes de leur quartier au centre de presse le plus proche et, quand le téléphone fonctionne, les nouvelles sont transmises par téléphone à la station de radio, puis sélectionnées pour l'émission.

Les enfants et les adultes planifient ensemble les séquences pédagogiques. Les cours portent, notamment, sur la littérature pour enfants, la géographie, l'astronomie, l'art, la santé et l'anglais. Une émission sur les problèmes écologiques analyse les conséquences de la guerre sur les écosystèmes urbains. De plus, chaque jour, des informations sont données sur la Convention relative aux droits de l'enfant; elles décrivent tant la situation des enfants de Sarajevo que les activités de l'UNICEF destinées à promouvoir les droits de l'enfant.

Lors de la séquence réservée aux problèmes psychosociaux, les besoins émotionnels particuliers des enfants qui vivent dans des régions en guerre sont expliqués par des psychologues. Une rubrique intitulée «Colonnes» aide les enfants à résoudre les problèmes qu'ils rencontrent dans leurs relations personnelles.

La rubrique consacrée aux divertissements est très populaire. De très jeunes disc-jockeys adaptent cette rubrique aux goûts de leurs auditeurs. Un jeu-concours est également organisé toutes les semaines.

Malgré les difficultés, notamment des coupures d'électricité fréquentes et longues, les sondages indiquent que 80 % des habitants de Sarajevo, les adultes comme les enfants, écoutent «Des murs de toutes les couleurs». Les réalisateurs

enthousiastes ont prévu d'élargir la rubrique consacrée à l'éducation pour répondre aux besoins des enfants qui ne peuvent plus fréquenter l'école. Ils essaient d'améliorer la communication avec leurs auditeurs grâce à des boîtes aux lettres spéciales qui seront disposées dans toute la ville. Ils vont peut-être enregistrer des programmes sur cassettes pour les envoyer dans d'autres régions de la Bosnie-Herzégovine.

Personne ne peut mieux comprendre les besoins des enfants en période de guerre que les enfants eux-mêmes. Les jeunes réalisateurs des «Murs de toutes les couleurs» ont refusé de se laisser écraser par la guerre, et s'adressent chaque jour à leurs compagnons, pour leur offrir un enseignement, des loisirs, un soutien sur le plan émotionnel et l'espoir.



Activité 14. Analyse du champ de forces

Objectif : aider les adolescents (en particulier ceux qui sont âgés de 16 ans au moins) à analyser en profondeur les forces qui peuvent, soit promouvoir le changement, soit s'y opposer; les encourager à utiliser cette analyse pour planifier plus précisément un projet d'action.

Fournitures : au moins deux grandes feuilles de papier par groupe; un feutre rouge, un vert et un noir par groupe.

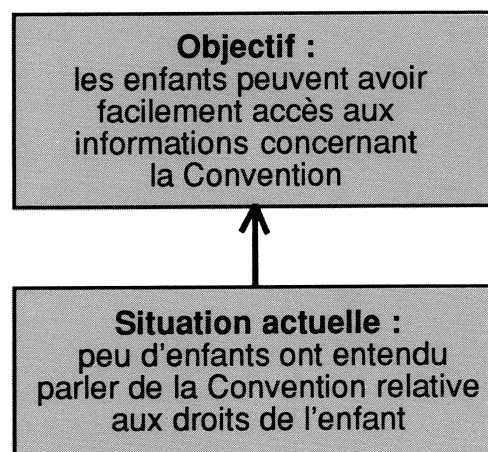
Procédure

Etape 1. Demander aux participants de former des groupes de quatre à six personnes. Leur demander d'imaginer un plan pour un projet d'action potentiel (par exemple, l'un de ceux envisagés au cours de l'activité 11, **Que pouvons-nous faire ?**) Leur expliquer qu'ils vont créer un diagramme montrant les forces qui peuvent, soit favoriser le changement, soit s'y opposer.

Etape 2. Demander aux groupes d'utiliser le feutre noir pour dessiner un encadré au bas d'une grande feuille de papier. Cet encadré représente la situation actuelle, avant le début du projet d'action. Une phrase décrivant la situation sera inscrite dans l'encadré.

Dessiner un autre encadré au sommet de la feuille de papier. Cet encadré représente l'objectif que les participants espèrent atteindre à la fin de leur projet d'action. Les groupes écrivent une phrase décrivant l'objectif visé dans le deuxième encadré. Une flèche verticale relie l'encadré 1 à l'encadré 2, indiquant le mouvement pour se rapprocher de l'objectif.

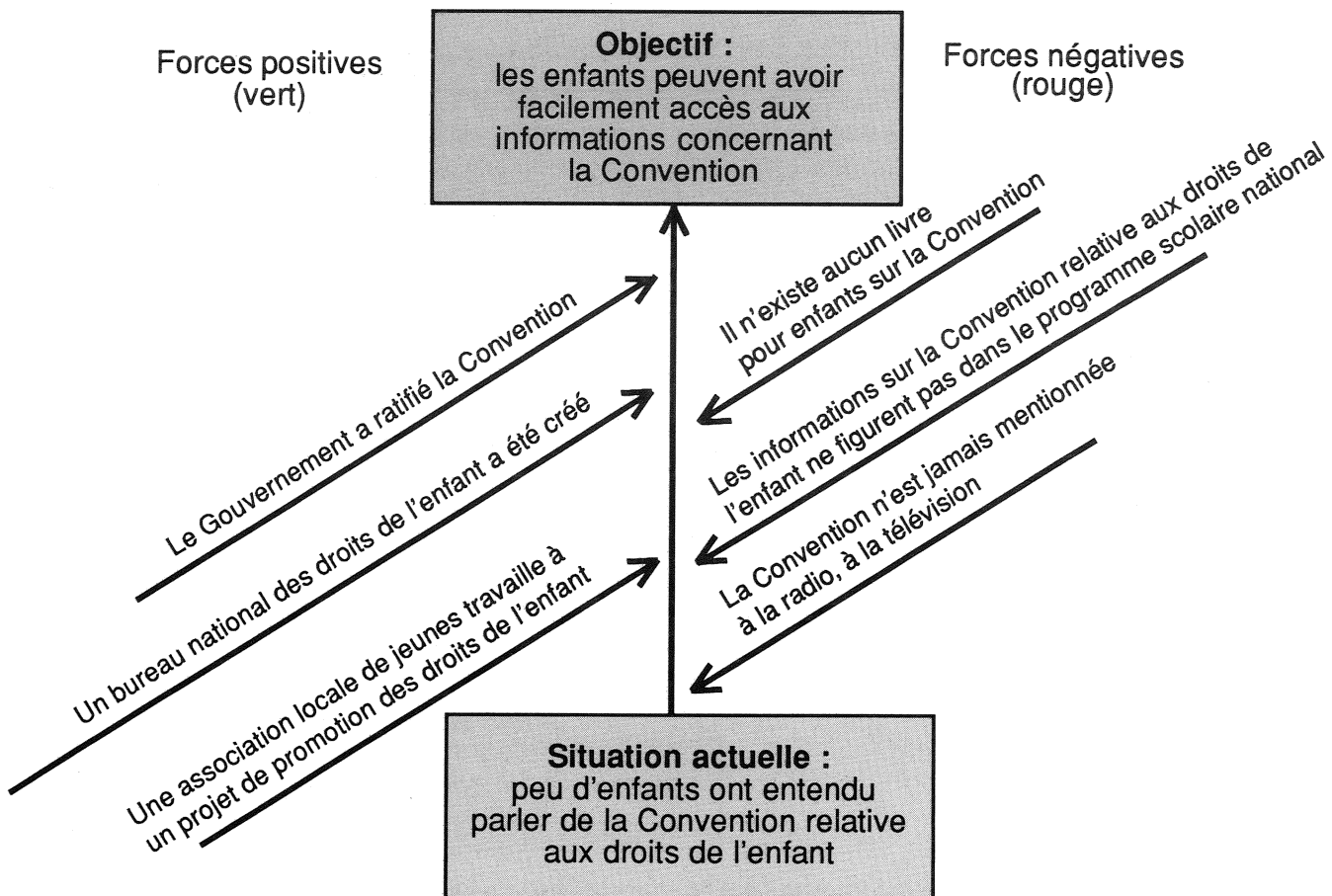
L'exemple ci-dessous illustre cette étape. Un groupe crée un diagramme sur les problèmes soulevés par l'article 17, concernant le droit des enfants à avoir accès à des informations appropriées.



(Ce diagramme peut être reproduit sur le tableau noir lors de l'explication de l'activité.)

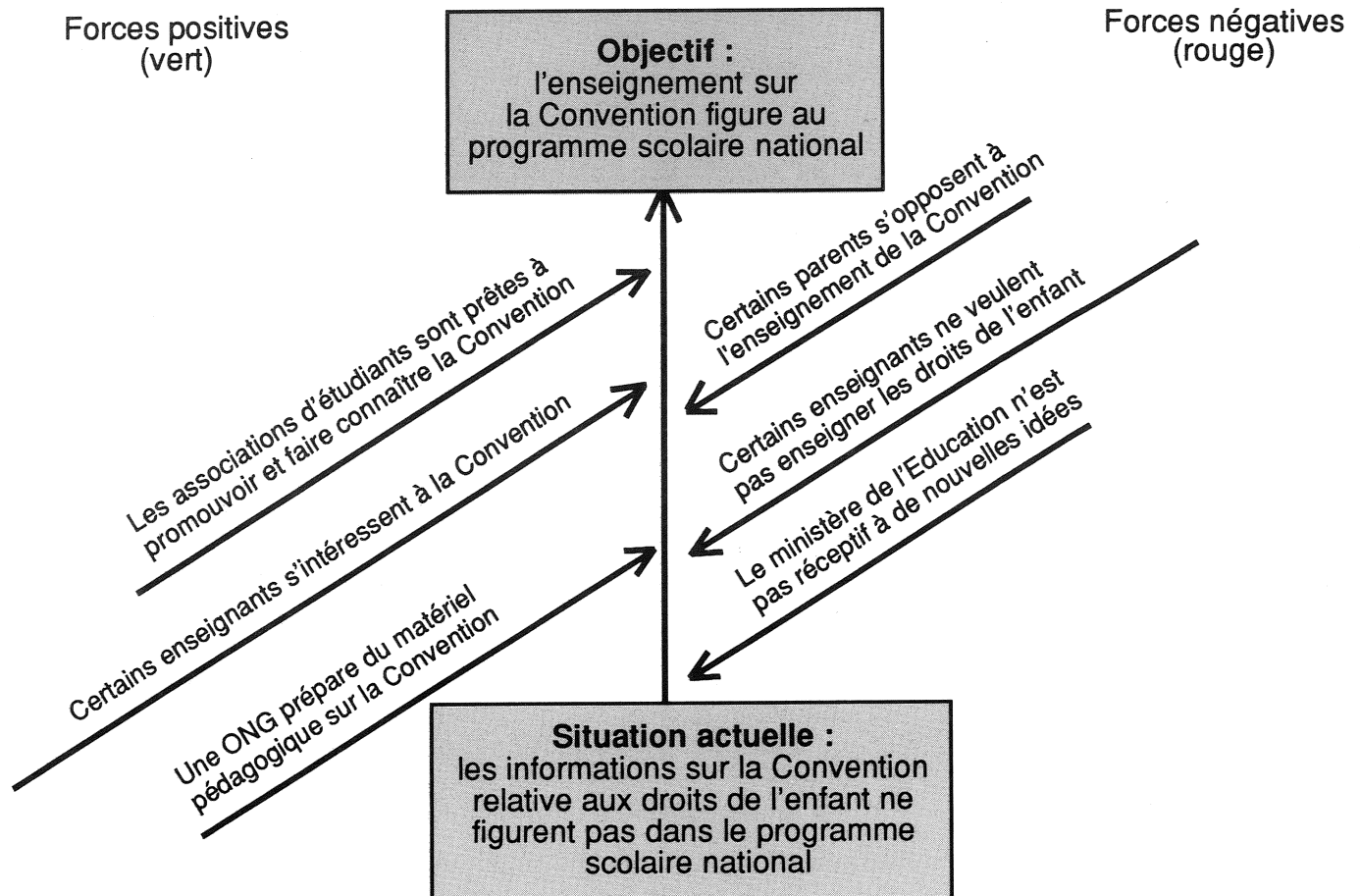
Etape 3. Les participants étudient ensuite les forces qui agissent dans leur société et qui peuvent les aider à réaliser leur objectif. (Il doit s'agir de forces *réelles*, telles que des individus, des organisations, des manifestations ou des tendances, et non pas de forces souhaitables.) Elles sont représentées par les flèches dessinées en diagonale avec le feutre vert, pointes dirigées vers le haut, à gauche de la flèche verticale. Les flèches vertes sont de longueur variable; les plus longues représentent les forces positives les plus puissantes, les plus courtes, les forces plus faibles. Chaque flèche doit comporter une courte explication. (Voir diagramme ci-dessous.)

Etape 4. Les groupes réfléchissent ensuite aux forces qui pourraient s'opposer à la réalisation de leur projet. Elles sont représentées par des flèches dessinées en diagonale avec le feutre rouge, pointes vers le bas, sur le côté droit de la flèche verticale. De nouveau, la longueur des flèches doit varier, les plus longues représentant les forces d'opposition les plus puissantes, et les plus courtes, les forces les plus faibles. Chaque flèche doit comporter une courte explication. (Voir diagramme ci-dessous.)



Etape 5. Lorsque les groupes ont terminé leurs diagrammes, leur expliquer qu'il est possible d'améliorer la situation, soit en consolidant l'une des forces positives, soit en affaiblissant l'une des forces négatives. Demander aux groupes de choisir la force qui leur semble la plus importante, de par sa puissance, ou parce qu'il est facile d'exercer une influence sur elle.

Etape 6. Les groupes décident alors d'une nouvelle «situation actuelle» et d'un nouvel «objectif» en tenant compte de cette force, et créent un nouveau diagramme d'Analyse du champ de forces sur cette base. Par exemple, si les participants décident qu'une force particulièrement importante du diagramme ci-dessus est «les informations sur la Convention relative aux droits de l'enfant ne figurent pas dans le programme scolaire national», le deuxième diagramme pourrait se présenter comme suit.



Etape 7. L'activité peut se terminer ici. Les participants peuvent afficher leurs diagrammes et en discuter.

On peut également poursuivre l'activité en choisissant une force importante du deuxième diagramme et en créant une troisième **Analyse du champ de forces**. On peut poursuivre ainsi jusqu'à ce qu'une priorité claire puisse être dégagée afin d'élaborer un projet d'action.

Suivi. Les participants peuvent désirer revoir les plans élaborés lors de l'activité 11, **Que pouvons-nous faire ?** sur la base de ce processus. L'activité 15, **L'arbre de la planification**, peut servir à entrevoir les conséquences possibles du projet d'action que les participants ont décidé d'entreprendre.

Source : cette activité a été adaptée de l'ouvrage *Training for Transformation*, par A. Hope et S. Timmel (Mambo Press, Gweru, Zimbabwe, 1984).

Directives pour l'exécution d'un projet d'action en faveur des droits de l'enfant

A. Identifier un problème. Il est souvent beaucoup plus profitable pour les adolescents d'essayer d'apporter des changements dans leur propre communauté, plutôt que de s'attaquer à des violations des droits de l'homme dans des lieux où leur influence est limitée.

B. Réfléchir aux actions possibles. Encourager les jeunes à faire preuve d'imagination. Les solutions qui peuvent sembler peu réalistes inspirent souvent de nouvelles idées très valables.

C. Identifier tous les obstacles qui pourraient se présenter. Après que le groupe a réfléchi, lui demander de penser en termes réalistes aux conclusions auxquelles il est arrivé. Quelles seront les ressources disponibles permettant de surmonter les obstacles possibles ?

D. Sélectionner un projet. Éliminer les suggestions peu pratiques et en choisir une qui est réalisable et qui permettra d'atteindre les objectifs que le groupe s'est fixés. Voir si le projet s'attaque à un problème immédiat, à court terme, ou plutôt à un problème sous-jacent, qui ne pourra être résolu qu'à long terme. Les deux types de projets peuvent être une expérience précieuse, mais il est utile que les participants puissent les différencier.

E. Identifier les personnes, les ressources et les compétences indispensables. Quels sont les décideurs qui peuvent intervenir sur cette question — élus locaux, commerçants, administrateurs scolaires ou membres de groupements communautaires ? Dans quelle mesure résisteront-ils au changement et comment les élèves peuvent-ils s'assurer de leur intérêt et de leur concours ?

Qui seront les bénéficiaires du projet — d'autres enfants, des parents, les commerçants, certains groupes défavorisés ? Quel sera leur rôle dans le processus de planification et d'évaluation ?

Quelles ressources — argent, équipement ou biens de consommation — seront indispensables au projet ? Seront-elles empruntées ou offertes ? Les participants devront-ils réunir des fonds ? Si tel est le cas, comment ?

Le projet exigera-t-il que les participants acquièrent de nouvelles connaissances — écrire des lettres commerciales, parler en public, mener une interview ou une enquête ? Qui peut les leur enseigner ?

F. Elaborer un plan détaillé. Il est souvent utile d'imaginer le plan chronologiquement. Cela permet aux participants d'entrevoir les diverses étapes à suivre pour réaliser leur objectif.

G. Exécuter le plan. Le rôle des adultes à ce stade est d'avoir confiance en la capacité des participants de gérer le projet et d'intervenir le moins possible pour leur permettre d'acquérir un sentiment d'autonomie et d'indépendance. L'adulte peut jouer le rôle d'animateur, soulignant les actions efficaces, aidant à anticiper les problèmes imprévus et se rendant utile en donnant des conseils.

Noter l'évolution du projet — journal, notes, dessins, photographies, cassettes ou bandes vidéo. Cela servira non seulement de base de réflexion et d'évaluation, mais permettra également d'exposer le projet à l'école, dans la communauté et aux médias.

H. Évaluer. L'évaluation prépare les participants à agir plus efficacement à l'avenir.

Quelle partie du projet a été couronnée de succès ? A-t-il atteint son objectif ? Des changements durables sont-ils intervenus ?

Y a-t-il des aspects qui ont échoué ? De nouveaux problèmes imprévus ont-ils surgi à cause de ce projet ?

S'il y a eu des échecs, étaient-ils dus à une mauvaise planification ou à des facteurs sur lesquels le groupe n'avait pas de contrôle ?

Si vous deviez refaire ce projet, vous y prendriez-vous d'une autre façon ?

Dans quelle mesure le groupe a-t-il coopéré efficacement ? Tous les membres ont-ils eu le sentiment d'y participer totalement ?

Activité 15. L'arbre de la planification

Objectif : aider les participants à prévoir les conséquences, tant négatives que positives, des projets d'action qu'ils envisagent.

Fournitures : une grande feuille de papier et des stylos pour chaque groupe de quatre personnes; des fiches bleues, vertes et jaunes; de la colle.

Procédure

Etape 1. Expliquer aux participants que l'exécution d'un projet d'action peut avoir diverses conséquences, tant positives que négatives, sur plusieurs groupes de population. Ils vont créer un **arbre de la planification** pour étudier de plus près ces conséquences. Un diagramme en forme d'arbre est utilisé, car un projet peut avoir des conséquences multidirectionnelles, tout comme les branches d'un arbre.

Etape 2. Constituer des groupes de quatre personnes. Demander à chaque groupe de choisir un projet d'action relatif aux droits de l'enfant qui les intéresse. Ils peuvent choisir l'un des projets imaginés lors de l'activité 11, **Que pouvons-nous faire ?**

Etape 3. Sur une grande feuille de papier, demander à chaque groupe de dessiner un tronc d'arbre. Sur le tronc, ils doivent résumer en quelques mots le projet qu'ils vont étudier.

Etape 4. Il faut maintenant essayer de réfléchir aux «groupes d'impact», c'est-à-dire aux personnes qui pourraient être touchées par ce projet. Il pourrait s'agir, notamment, des groupes suivants :

enfants	commerçants
parents	guides spirituels
enseignants	producteurs des médias locaux
élus locaux	personnel sanitaire
police	travailleurs sociaux

Etape 5. Demander aux participants de décider quels sont les quatre groupes d'impact qui seront surtout touchés par ce projet. Ils dessinent alors quatre branches courtes partant du tronc de l'arbre et inscrivent le nom de chacun de ces groupes sur les branches.

Etape 6. Donner à chaque groupe de travail 12 fiches vertes. Demander aux participants de se concentrer sur l'un des groupes d'impact à la fois et d'imaginer au moins une, ou au maximum trois, conséquences **immédiates** du projet d'action pour chaque groupe. Souligner que les conséquences peuvent être positives ou négatives. Ensuite, les fiches sont placées sur la feuille, au bout de la branche qui correspond.

Etape 7. Distribuer ensuite les fiches bleues à chaque groupe. Dire aux participants de regarder les conséquences immédiates (fiches vertes) et d'imaginer au moins une conséquence **secondaire** qui en découlera. Chaque conséquence secondaire sera inscrite sur la fiche bleue. Les fiches bleues sont alors placées sur la feuille et une ligne reliant la fiche verte à la fiche bleue correspondante est tracée.